



Bilan 2025 : la meunerie française maintient le cap malgré 11 % d'importations

Paris, le 02 juin 2026

Alors que s'ouvre dans quelques jours le Congrès Européen de la Meunerie accueilli par la France, l'ANMF publie sa Fiche Statistique, qui présente l'état des lieux du secteur. Les données confirment le rôle stratégique de la meunerie française dans la souveraineté alimentaire nationale, tout en mettant en lumière les défis majeurs de compétitivité auxquels ses acteurs sont confrontés. L'ANMF rappelle que la souveraineté alimentaire ne peut être garantie sans une filière meunière compétitive, capable d'investir et d'innover face à une concurrence internationale de plus en plus intense

En 2025, les meuniers français ont produit près de **4 millions de tonnes de farine à partir de de blé, 100 % français**. Ainsi, avec **11,4 % de la production européenne**, la France se place au 2^e rang européen derrière l'Allemagne. Ces résultats confirment le rôle stratégique de la meunerie française dans la souveraineté alimentaire nationale et européenne.

Cette dynamique s'inscrit toutefois dans un environnement économique en tension. Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires des moulins français recule, dans un contexte marqué par une pression sur les prix alimentaires. La rentabilité du secteur demeure par ailleurs deux fois inférieure à celle de l'ensemble des industries agroalimentaires, fragilisant durablement les capacités d'investissement de la filière. **Le taux de Résultat Courant Avant Impôt de la meunerie s'est situé de 2018 à 2024 entre -0,8% et +2,3% du chiffres d'affaires**, contre +3,7% et +4,5% dans l'industrie agro-alimentaire.

Les échanges commerciaux traduisent également cette pression concurrentielle croissante : **les importations représentent désormais 11 % de la consommation française de farine** (420 000 tonnes), principalement des pays européens, tandis que les exportations françaises reculent à 204 000 tonnes. Une évolution qui interroge directement la capacité de la France à préserver sa compétitivité dans le marché européen, voire mondial.

En effet, la concurrence s'intensifie aux frontières de l'Europe avec la Turquie qui occupe la première place des exportateurs mondiaux de farine (3-3,5Mt). L'Ukraine, acteur majeur de la production de farine, a fortement augmenté ses exportations vers la France depuis 2022 (quadruplées entre 2022 et 2025). Dans le contexte de discussions sur l'intégration de l'Ukraine dans l'Union Européenne, les filières européennes doivent relever le défi de la compétitivité.

« Je ne peux pas me résoudre au fait que 10 % de notre farine soit aujourd'hui importés », déclarait Annie Genevard, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, lors du lancement des Conférences de la souveraineté alimentaire en décembre dernier.

« La filière blé farine pain est une filière sûre et de qualité, qui porte le savoir-faire de tous les acteurs. Ne l'oublions pas face à cette concurrence accrue. La reconquête de notre compétitivité est essentielle. Elle passe par une énergie électrique accessible, un arrêt de l'inflation réglementaire, une simplification des démarches administratives qui pèsent sur les entreprises qui souhaitent investir et se développer ; et un accompagnement des entreprises qui exportent et s'engagent dans la décarbonation. Les conférences de la souveraineté doivent être l'occasion de libérer les énergies » réagit Jean-François Loiseau, Président de l'ANMF.



Association nationale de

la **meunerie** française

Communiqué de presse

CONTACT PRESSE ANMF

Candice HEYMAN – Responsable communication : 07 56 27 90 88 – c.heyman@glaboetie.org

À propos de *l'Association Nationale de la Meunerie Française (ANMF)* :

Fondée en 1886, l'Association Nationale de la Meunerie Française représente 94 % de la farine fabriquée en France. L'ANMF rassemble des entreprises de toutes tailles sur l'ensemble du territoire, elle fédère plus de 161 entreprises, 210 unités de production, 13 Délégations Territoriales dont les représentants siègent directement au Conseil d'Administration de l'association, permettant ainsi à l'ANMF d'être au plus proches des enjeux des meuniers en local. Ses missions : défendre les intérêts de la meunerie française, valoriser la farine et le métier de meunier, accompagner les adhérents meuniers, coordonner le dialogue social.

ANNEXES

Pour en savoir plus :

- Consultez la [Fiche Statistique 2025](#) qui présente l'ensemble des données statistiques du secteur ;
- Le [Rapport d'activité 2025](#)

La Fiche Statistique 2025 :

En 2025, la meunerie française :

- ⇒ 380 moulins représentant 330 entreprises
- ⇒ 5,05 millions de tonnes de blé utilisées
- ⇒ 3,95 millions de tonnes de farines produites à plus de 99 % avec du blé français
- ⇒ 3,81 millions de tonnes de farines de blé commercialisées en France*
- ⇒ 1,84 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- ⇒ 6 150 salariés
- ⇒ En production de farine, la meunerie française se place :
 - au 2^e rang européen après l'Allemagne
 - au 13^e rang mondial

L'ANMF représente :

- ⇒ 210 moulins représentant 94 % de la production
- ⇒ 161 entreprises de meunerie



Association nationale de
la meunerie
française

Fiche statistique

2025

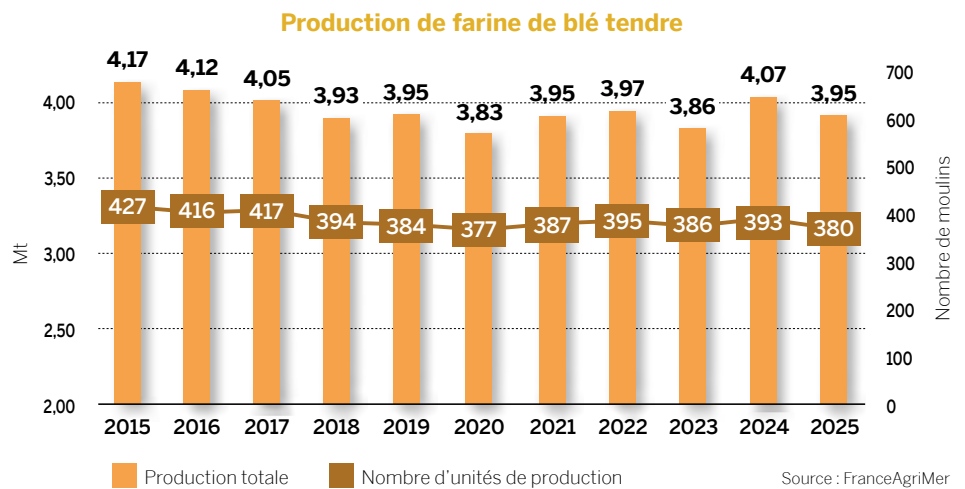
* Hors importations directes par les clients utilisateurs.

La farine

La production de farine de blé revient à son niveau de 2021

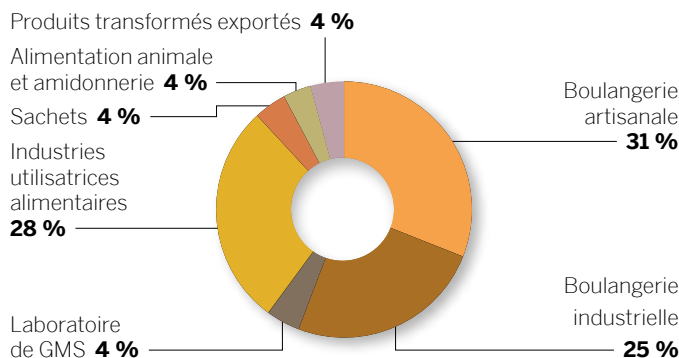
» La meunerie française utilise en quasi-totalité du blé français, avec moins de 4 350 tonnes importées sur les 5,05 Mt de blé tendre écrasées en 2025.

À noter : la production de farine de seigle augmente pour la deuxième année consécutive et atteint 16 715 tonnes, soit + 3,2 %. Après une diminution de 5 % en 2024, les volumes de farine de sarrasin se replient à nouveau en 2025 à 15 360 tonnes (- 4 %). Quant au marché de la farine d'épeautre, il enregistre une baisse de 2 % avec 7 650 tonnes, après une hausse de 14 % en 2024.



La répartition des livraisons de farine est stable selon les marchés, malgré une baisse globale des livraisons de farine en 2025

Détail du marché intérieur



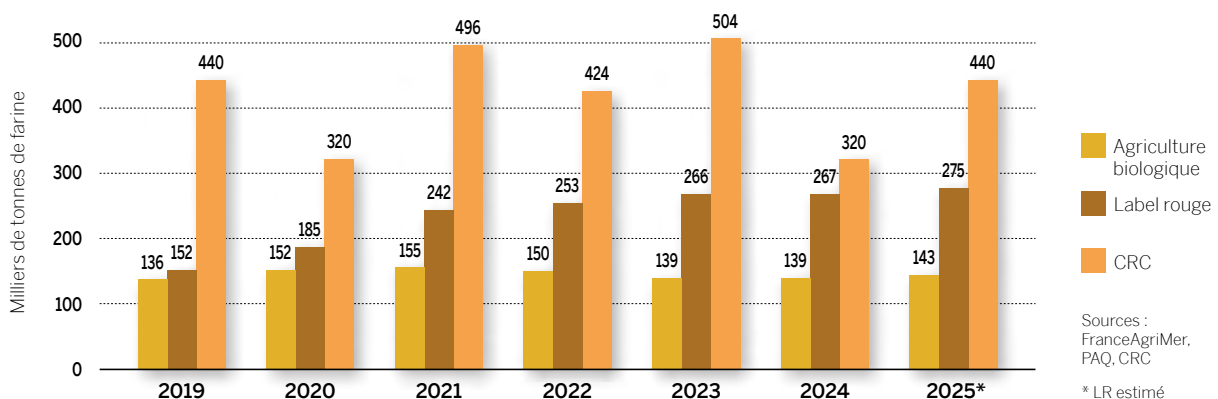
» 3,81 millions de tonnes de farine sont commercialisées dans le marché intérieur en 2025, dont plus de 99 % de blé d'origine française.

La panification se stabilise à 60 % du total de la consommation intérieure de farine, après un recul de 3 points en 2024.

Source : FranceAgriMer - Déclarations des meuniers français

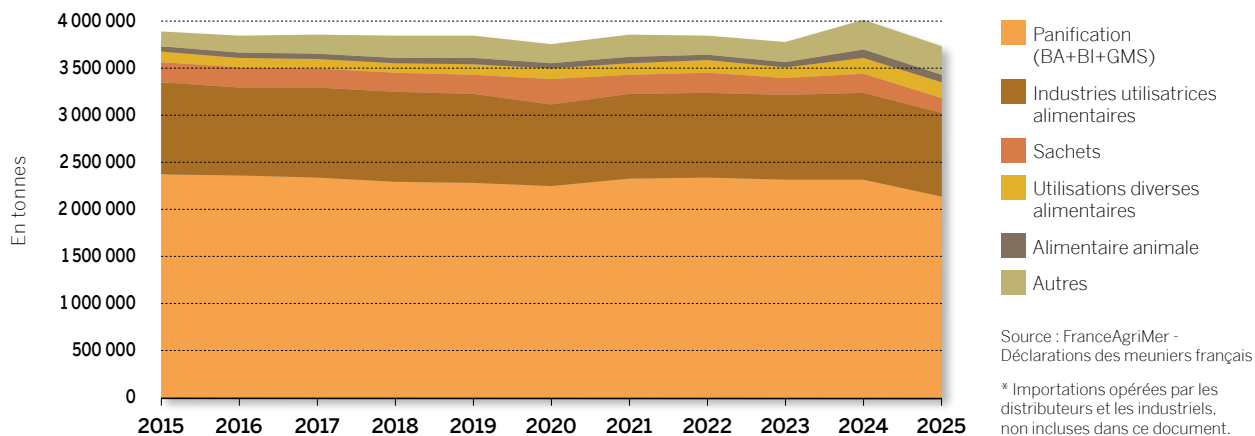
Les filières de qualité en meunerie

» Après des volumes en recul pour la filière CRC en 2024 liés à la mauvaise récolte céréalière, ce marché renoue avec ses valeurs historiques. Le label rouge poursuit sa dynamique. La filière bio reste stable.

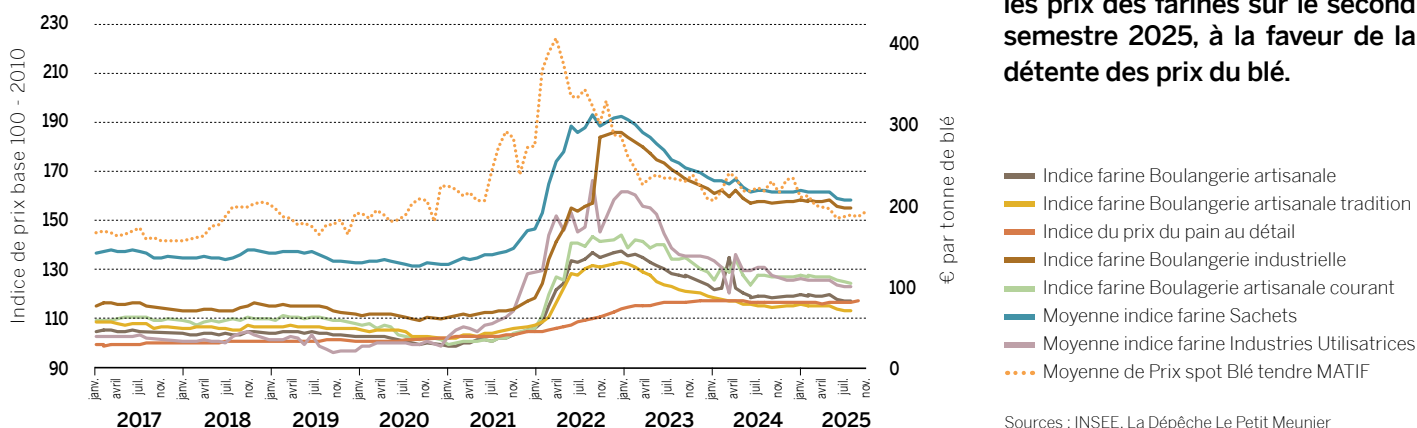


Le marché intérieur se replie en 2025, en conséquence d'un ralentissement des livraisons vers l'amidonnerie et la hausse des importations*

Évolution du marché intérieur de la farine



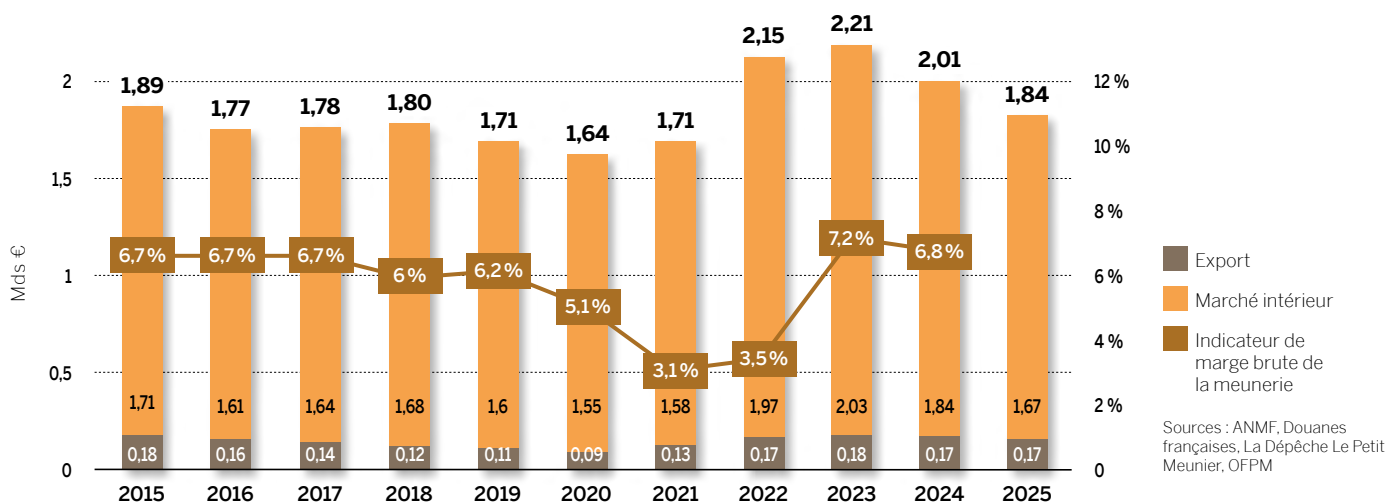
Évolution des indices de prix de farine en boulangerie et du pain



» La tendance est à la baisse pour les prix des farines sur le second semestre 2025, à la faveur de la détente des prix du blé.

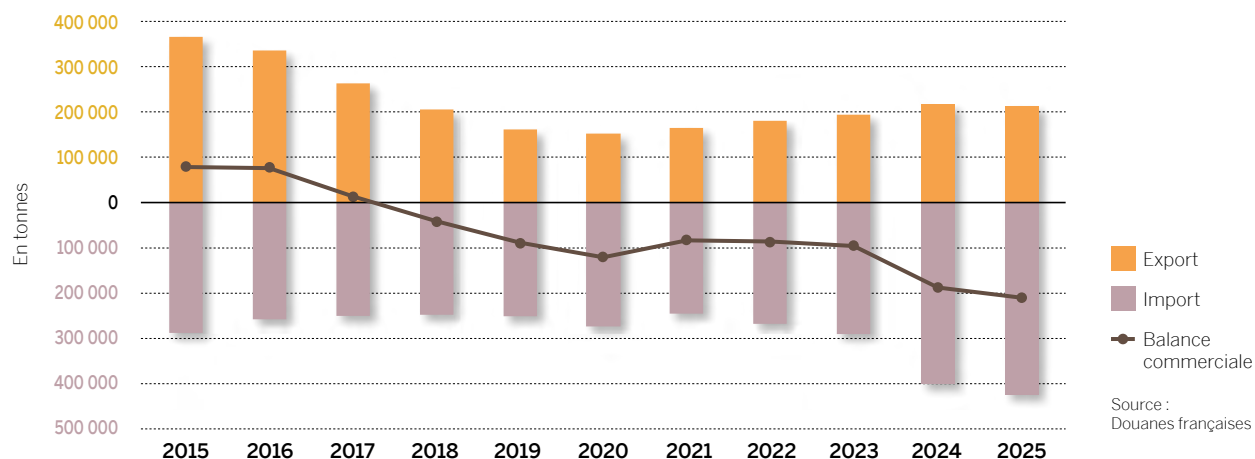
» Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires 2025 régresse. La désinflation des prix des consommations intermédiaires tire les valeurs vers le bas.

Évolution du chiffre d'affaires en milliards d'euros



Le déséquilibre de la balance commerciale s'amplifie en 2025 avec des importations en hausse à 420 000 tonnes et des exportations en recul à 210 000 tonnes

Bilan des échanges de farine

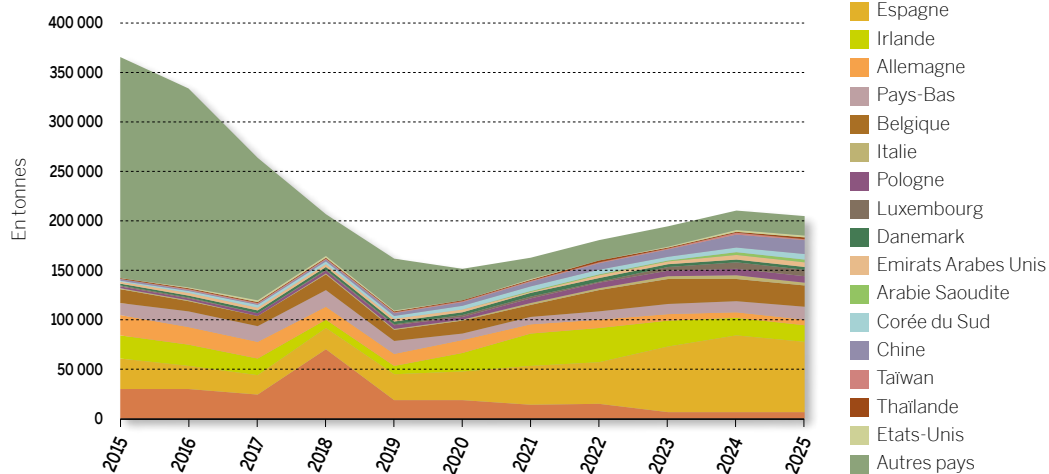


» La dynamique de la demande des marchés asiatiques et américains se confirme en 2025.

Ailleurs, les USA (+ 20 %), la Chine (+ 2 %), les Emirats Arabes Unis (+ 8 %), l'Arabie Saoudite (+ 10 %), la Corée du Sud (+ 16 %) et la Thaïlande (+ 8 %) affichent une tendance positive.

Source : Douanes françaises

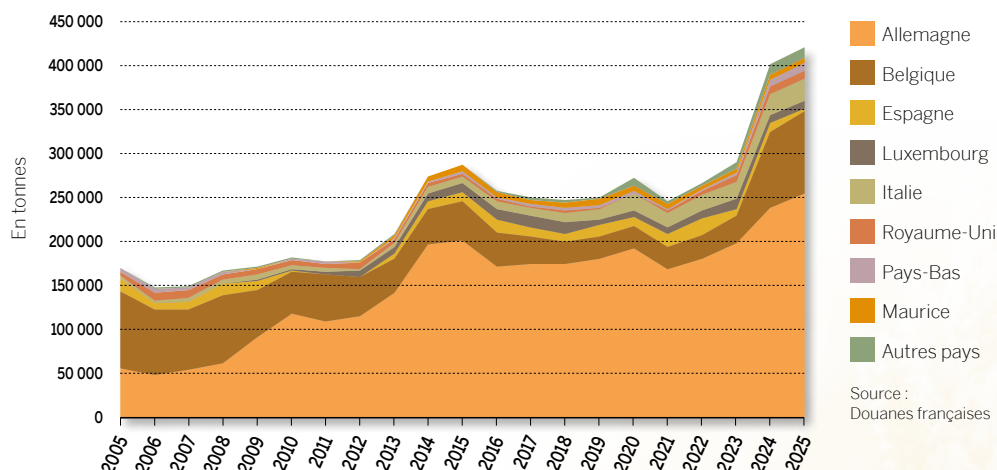
Évolution des exportations françaises de farine de blé



» Les importations des farines ont progressé de 45 % en 2 ans, et représentent 11 % de la consommation de farine en France.

Excepté l'Espagne d'où les flux ont baissé de 70 % en un an, le rythme des importations s'est globalement maintenu en 2025. Le duo Allemagne et Belgique ont fourni plus de 80 % des 420 kilotonnes (kt), contre 400 kt en 2024. Même s'ils demeurent sur des volumes faibles, les Pays Bas, le Royaume Uni et l'Italie ont respectivement augmenté leurs parts de marche de + 15 %, + 7 % et + 4 %, pour un total cumulé de 43 kt.

Évolution des importations françaises de farine de blé



La meunerie

La meunerie française est constituée par une diversité de taille d'entreprises dont plus de 95 % sont des TPE/PME

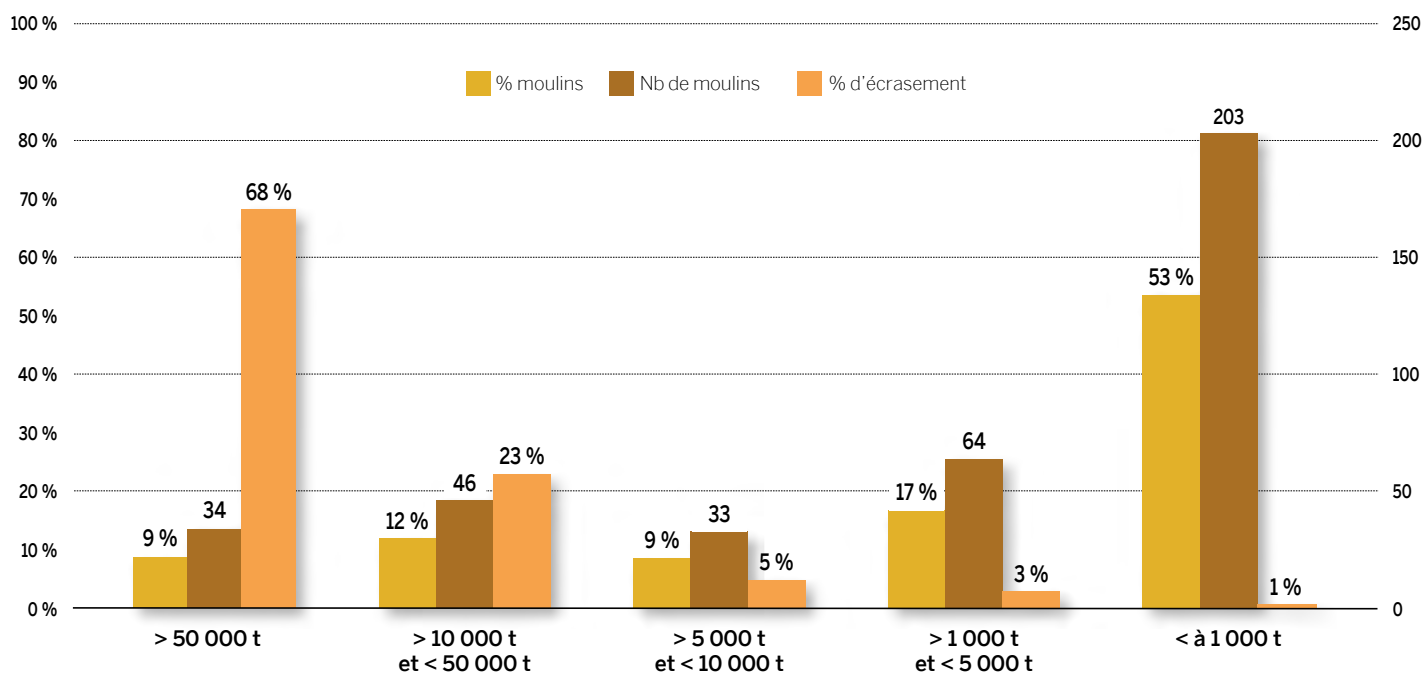
» Ce sont 330 entreprises qui contrôlent les 380 moulins mettant en œuvre plus de 5,05 Mt de grains.

Structure de la profession par entreprise, selon l'écrasement de blé tendre (entreprises en activité en 2025)

	Entreprises	% entreprises	Écrasement en Mt	% écrasement
> 100 000 t	11	3 %	3,48	69 %
> 50 000 t et < 100 000 t	8	2 %	0,56	11 %
> 5 000 t et < 50 000 t	54	16 %	0,83	16 %
< 5 000 t	257	78 %	0,19	4 %
Total	330	100 %	5,05	100 %

Source : FranceAgriMer

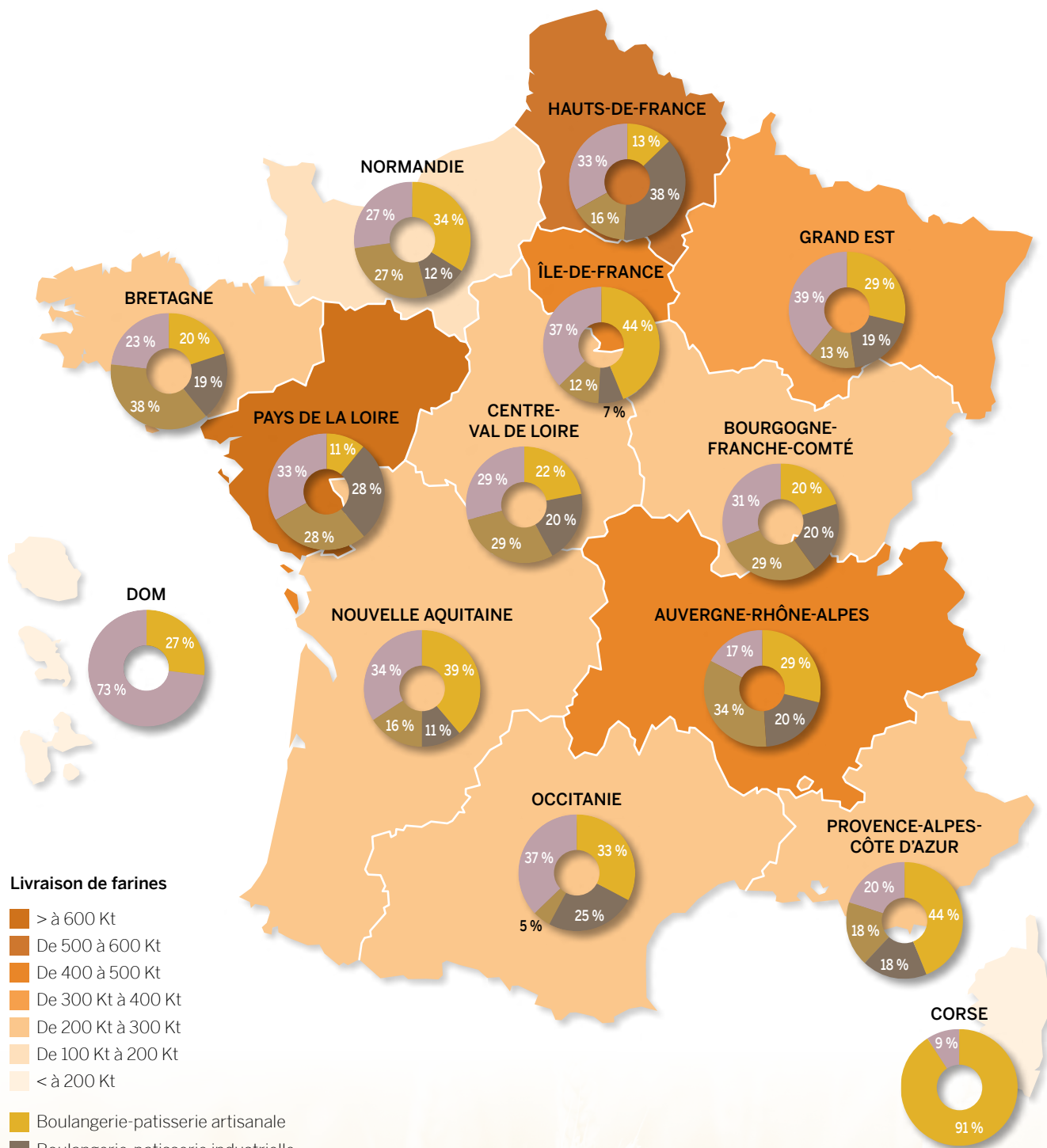
Structure de la profession par unité de production, selon l'écrasement de blé tendre (moulins ayant eu une activité en 2025)



Source : FranceAgriMer

Carte de l'utilisation de farines par région


» Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Hauts-de-France disposent de marchés industriels développés. L'Île-de-France, Nouvelle Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une structure artisanale importante.




Sources : ANMF, FranceAgriMer


La meunerie européenne

» Les chiffres clés de la meunerie européenne en 2025 :

 Environ **47 millions de tonnes** de blé tendre, seigle et avoine écrasées. Les blés utilisés par la meunerie européenne proviennent principalement de l'UE.

 Environ **35 millions de tonnes** de farine, dont **70 %** sont destinées à la panification.

 **3 800** entreprises de meunerie, dont une majorité de petites et moyennes tailles.

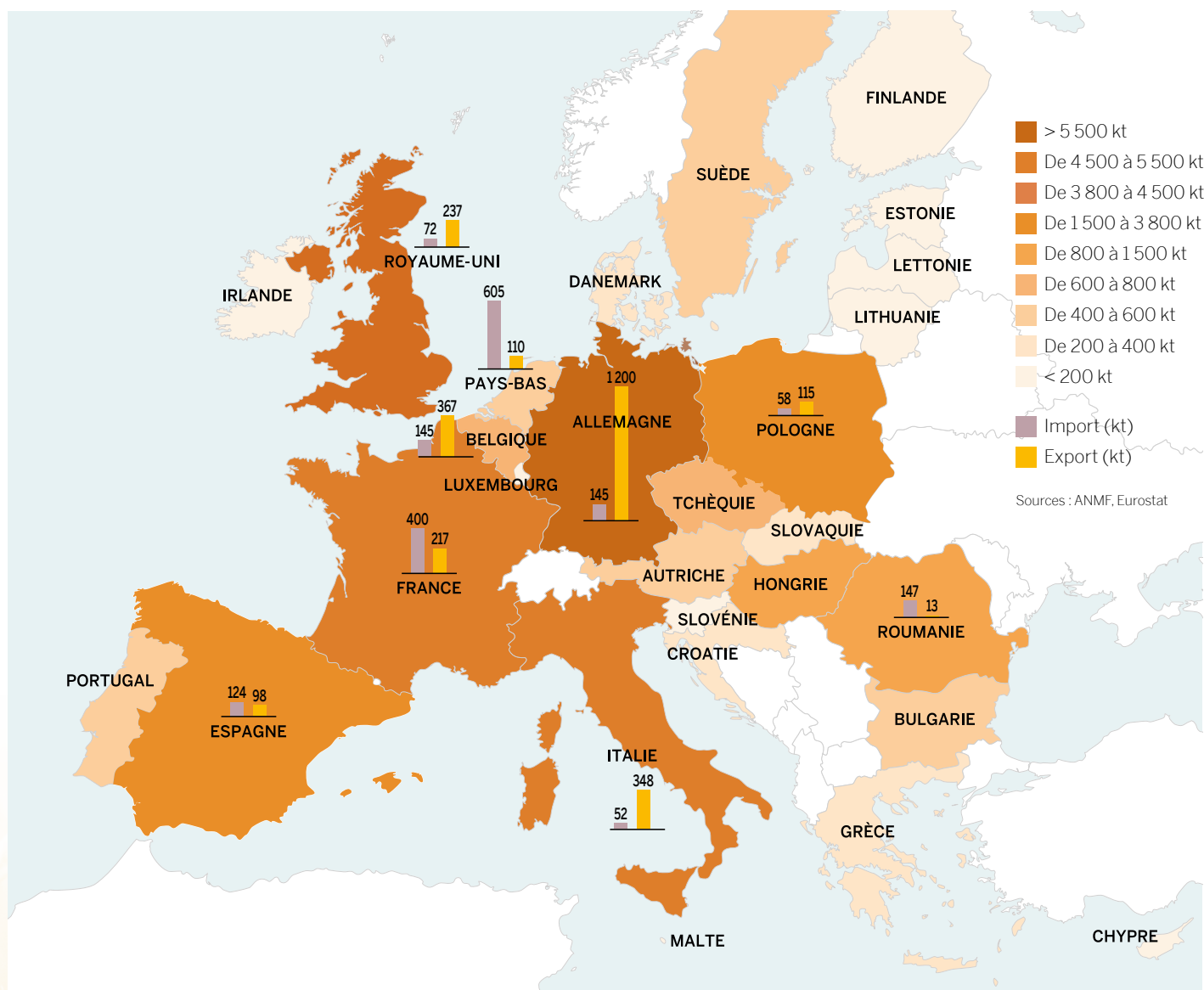
 Près de **45 000** salariés et **350 000** emplois indirects.

 Un chiffre d'affaires de **20 milliards d'euros**.



L'association des meuniers européens, *The European Flour Millers (EFM)* est le porte-parole de l'industrie meunière européenne, tant au niveau européen qu'international. Les membres sont les associations nationales de meunerie des 27 États européens. Elle représente plus de 90 % de la capacité de production de farine en Europe.

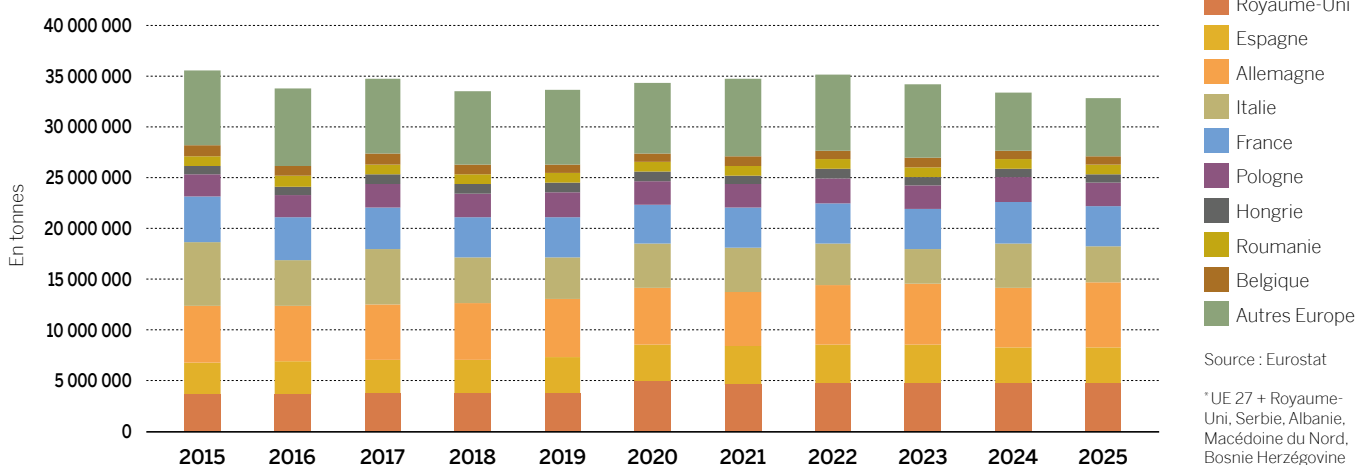
Production et bilan des échanges dans l'UE et le Royaume-Uni



» Une production de farine (32,6 Mt) en recul de 2,3 % à l'échelle européenne*.

La France compte pour 11,4 % de cette production européenne au sens large, derrière l'Allemagne.

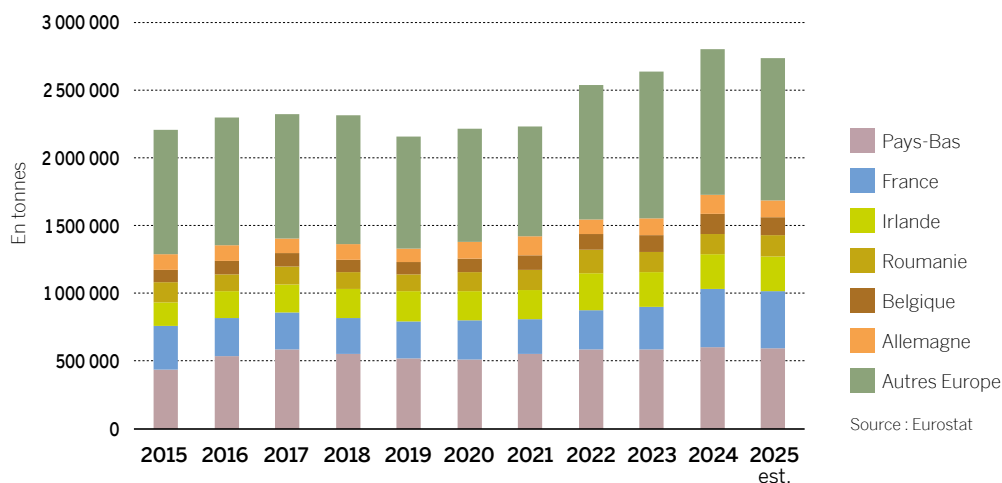
Production de farine en Europe



» Les importations européennes se sont stabilisées en 2025, après quatre années de croissance depuis 2022.

Parmi les principaux acteurs, la France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne voient leurs imports progresser. Avec des quantités moins importantes, le Danemark, la Croatie et l'Italie se sont positionnés également sur une dynamique en croissance. À l'inverse, le Portugal, la Pologne, et l'Espagne se sont repliés. Il en est de même pour les pays de l'est et baltiques.

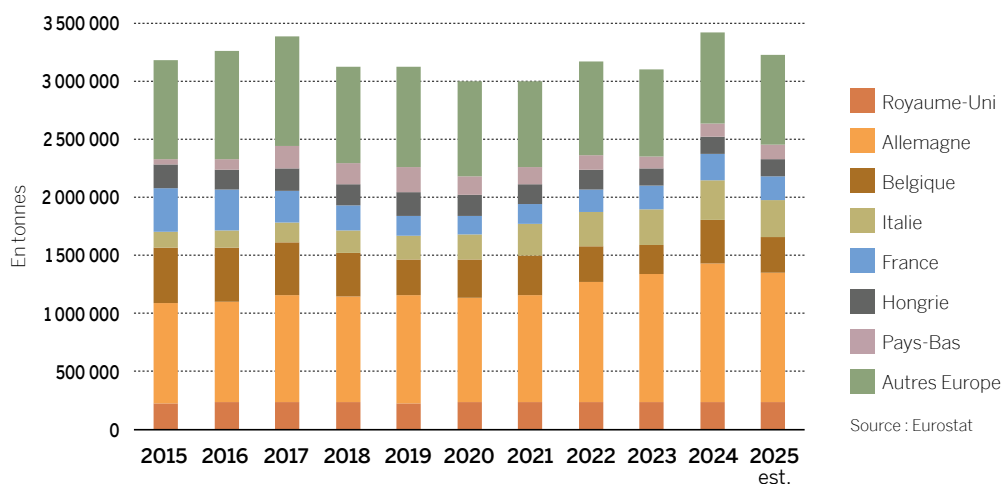
Importation de farine par les pays européens



» En 2024, l'UE affiche une croissance de ses exportations qui s'élèvent à 3,43 Mt (+ 10 %).

L'Allemagne s'impose comme le premier pays exportateur en volume en Europe. Les contributeurs majeurs à la progression des exportations sont la Belgique (+ 46,7 %), l'Allemagne (+ 8,5 %), l'Italie (+ 15 %), l'Espagne (+ 8 %), la Bulgarie (+ 93 %) et l'Autriche (+ 19,6 %).

Exportation de farine par les pays européens

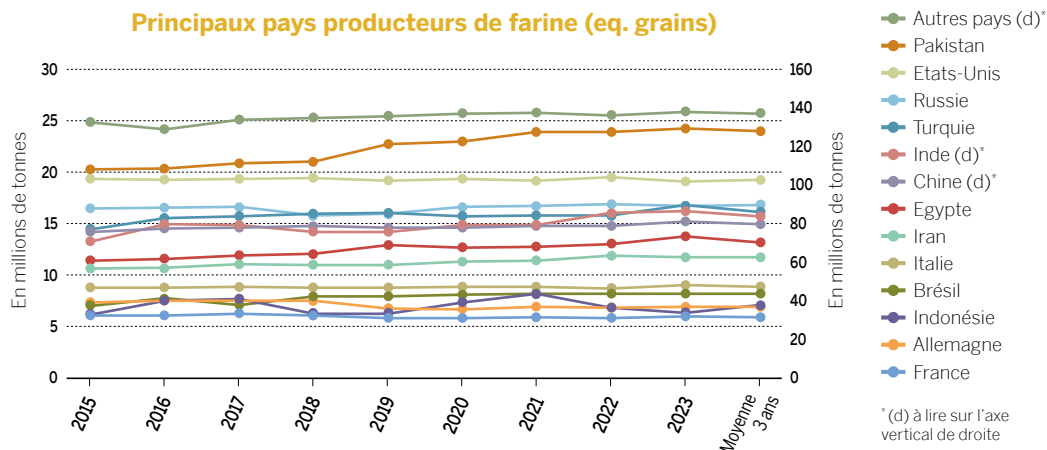


La meunerie au niveau mondial

» La production de farine reste stable au niveau mondial.

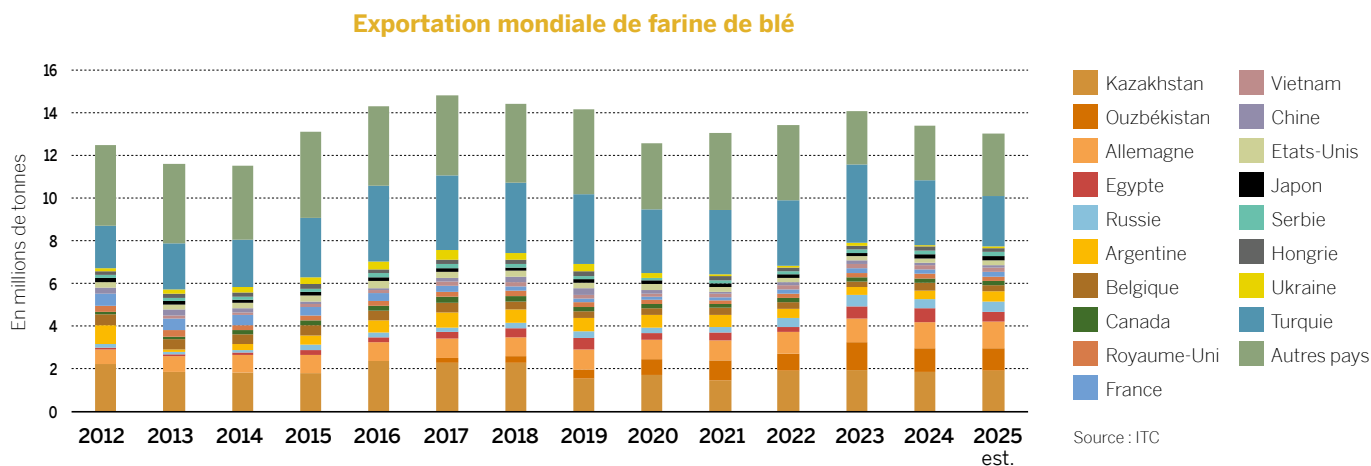
Le Pakistan et l'Inde ont enregistré une dynamique haussière marquée depuis 2018-2020 et se maintiennent sur cette trajectoire.

Source : Faostat



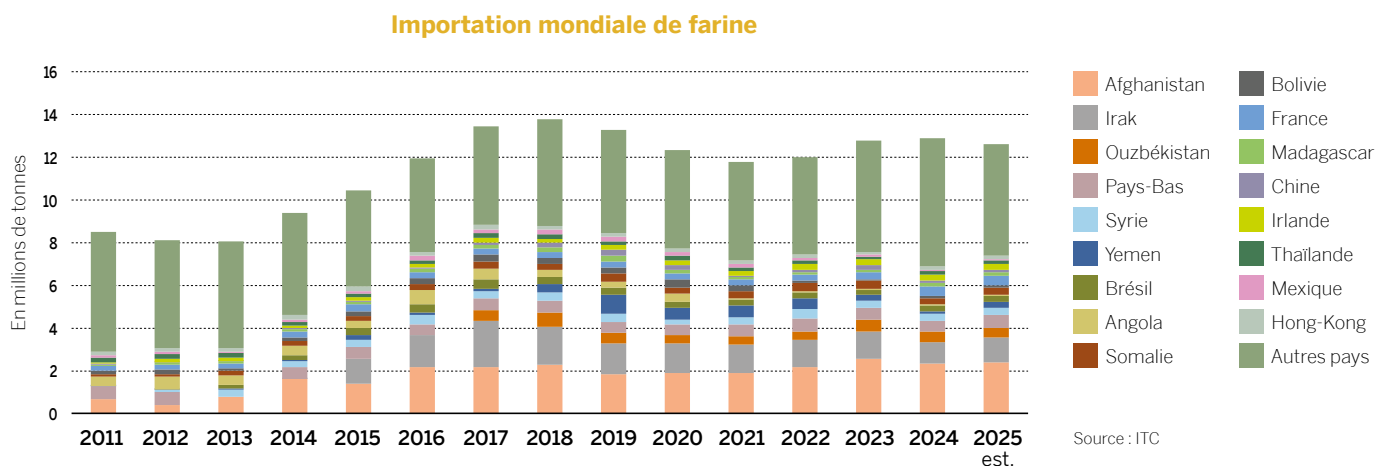
» Aux côtés des leaders du marché mondial de la farine (Turquie, Allemagne et Kazakhstan), l'Egypte et la Russie ont connu une progression de leurs exportations sur les trois dernières années.

La plus forte dynamique est affichée par l'Ouzbékistan qui passe de 400 kt en 2019 à 1,2 Mt en 2025. À l'inverse, l'Argentine, le Canada et l'Ukraine ont perdu du terrain.



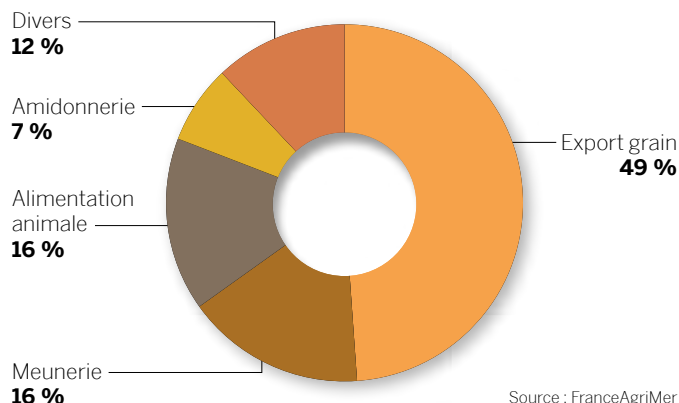
» L'Afghanistan et l'Irak représentent près de 30 % des importations mondiales de la farine.

Ces deux pays conservent le leadership depuis 10 ans, dans un marché dominé par l'Asie (40 %). L'UE compte pour environ 20 % de la demande mondiale.



Utilisation de blé tendre en France

» La consommation de blé français par la meunerie française retrouve ses valeurs moyennes autour de 16%, après le record de 21% en 2025. Ce sont 5 Mt utilisées par la meunerie sur les 14,6 Mt de blé consommées dans le marché intérieur français en 2025/2026. Une partie importante des exports de grains de blé est à destination de meuniers.



Source : FranceAgriMer

Variétés pour la meunerie



La Fiche Blés Meuniers* est un outil de référence destiné à orienter les choix variétaux des agriculteurs, organismes stockeurs et meuniers en vue des semis. Elle recense les variétés de blé répondant aux exigences de la meunerie notamment en termes de qualité technologique, de protéines et d'aptitude à la transformation.

L'édition 2026 met en avant 150 variétés recommandées, dont plus de 50 nouveautés, traduisant le dynamisme de la sélection variétale. Parmi elles, 18 nouvelles variétés intègrent la liste des Variétés Recommandées par la Meunerie (VRM) et 21 entrent en observation (VO), tandis que 13 rejoignent les Blés Pour la Meunerie Française (BPMF).

La fiche souligne également l'importance croissante des blés correcteurs et des BAF « souples », en lien avec les enjeux de qualité protéique et de décarbonation. En revanche, une seule nouvelle variété biscuitière est recensée, ce qui met en lumière un déficit d'innovation dans ce segment. Enfin, 22 variétés sont retirées des listes principales, illustrant une actualisation continue pour s'adapter aux besoins du marché et garantir une qualité constante des farines.

* Disponible sur le site internet www.meuneriefrancaise.com

Annexe

Détail des utilisations sur le marché intérieur et à l'export

	2025 provisoire			2024			2023			2022			2021		
	Tonnes	% du total	% de panification	Tonnes	% du total	% de panification	Tonnes	% du total	% de panification	Tonnes	% du total	% de panification	Tonnes	% du total	% de panification
MARCHÉ INTERIEUR															
Boulangerie et pâtisserie artisanale ¹⁺²	1 168 185	31,0	51,6	1 179 417	30,6	51,0	1 191 007	32,4	51,6	1 223 675	32,7	52,4	1 249 574	33,6	53,7
Boulangerie - pâtisserie industrielle (frais et surgelés) ²	934 772	24,8	41,3	957 618	24,8	41,4	944 918	25,7	40,9	931 652	24,9	39,9	898 142	24,2	38,6
Atelier de boulangerie - pâtisserie grande surface ²	161 294	4,3	7,1	171 416	4,4	7,4	173 553	4,7	7,5	175 261	4,7	7,5	176 662	4,8	7,6
Secteur public	1 357	0,0	0,1	2 782	0,1	0,1	4 152	0,1	0,2	2 482	0,07	0,1	849	0,02	0,0
TOTAL PANIFICATION*	2 265 608	60,1	100,0	2 311 232	59,9	100,0	2 313 630	62,9	100,0	2 333 069	62,3	100,0	2 325 227	62,5	100,0
Sachets de farine	155 092	4,1		150 088	3,9		145 234	3,9		183 915	4,9		178 042	4,8	
Industries utilisatrices alimentaires ³	1 055 643	28,0		1 099 673	28,5		1 018 225	27,7		1 029 154	27,5		1 026 048	27,6	
Alimentation animale et amidonnerie glutennerie	133 376	3,5		143 785	3,7		75 811	2,1		82 203	2,2		89 765	2,4	
TOTAL AUTRES USAGES	1 344 111	35,7		1 393 546	36,1		1 239 270	33,7		1 295 272	34,6		1 293 855	34,8	
Produits transformés exportés ⁴	159 548	4,2		155 790	4,0		127 125	3,5		116 271	3,1		99 569	2,7	
TOTAL MARCHÉ INTERIEUR**	3 769 267	100		3 860 568	100		3 680 025	100		3 744 612	100		3 718 651	100	
EXPORTATION															
UE + PAYS TIERS	172 308			190 232			178 203			186 031			184 721		

Données FranceAgriMer 2025 provisoires (Avril 2026).

Boulangerie Industrielle : la différenciation se fait sur la base de la convention collective à laquelle elle est rattachée. Selon l'avis du ministère du travail, est dite industrielle une boulangerie répondant à au moins 3 des 4 critères suivants : quantité panifié supérieure à 540 t/an, plus de 20 salariés, moins de 30 % des ventes réalisées au détail, surface de cuisson égale ou supérieure à 30 m².

Industries utilisatrices alimentaires : biscotteries, biscuiteries, industries de transformation et entreprises de fabrications de pizzas.

1 Les quantités vendues par les négociants sont intégrées dans cette ligne.

2 Les mixes représentent 84 420 tonnes en 2025 et sont répartis au prorata des volumes entre la boulangerie artisanale, boulangerie industrielle et les ateliers de GMS.

3 Ce sont principalement la biscuiterie et la biscotterie, et comprennent aussi l'alimentation infantile et restaurants...

4 Les farines destinées à la fabrication de produits transformés exportés font l'objet d'une déclaration à part ne permettant pas leur affectation par utilisation sur le marché intérieur.

* Le total Panification correspond à l'ensemble des farines destinées à la fabrication de pain réparties par type de client. Cela comprend également quelques volumes de farine destinés à la viennoiserie et la pâtisserie.

Ces données sont établies grâce aux déclarations mensuelles des meuniers auprès de FranceAgriMer selon l'activité principale de chaque client/destinataire.

** Sans tenir compte de 32 800 tonnes de freintes.

L'Association Nationale
de la Meunerie Française représente
et rassemble les meuniers dans leur
diversité sur l'ensemble du territoire.

Avec 13 délégations territoriales et
161 entreprises adhérentes, l'ANMF
représente 94 % de la production de
farine en France.

Elle assure un dialogue constant au sein
de la filière et contribue à construire
un lien privilégié entre ses adhérents et
les partenaires de la meunerie.



66, rue La Boétie - 75008 Paris
tél. 01 43 59 46 04

 : anmf@glaboetie.org

www.meuneriefrancaise.com



**Retrouvez les données détaillées
sur les sites suivants :**

- Douanes (importations et exportations) :
<https://lekiosque.finances.gouv.fr/>
- FranceAgriMer (Production et utilisations
de farine de blé tendre) :
<https://visionet.franceagrimer.fr/>
 - INSEE (indices de prix farine) :
www.insee.fr/
 - La dépêche le petit meunier
(prix blé tendre et sons) :
<https://www.reussir.fr/ladepeche/>